

Inventaire raisonné d'indicateurs et de données statistiques locales

Synthèse du rapport de la recherche (juillet 2013) commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles et menée par le Centre de recherche « Politiques et systèmes de santé – Santé internationale » de l'École de Santé publique de l'Université libre de Bruxelles (Prof. Perrine Humblet) et l'Institut d'Administration scolaire de l'Université de Mons (Prof. Marc Demeuse)

Objectif de l'étude

L'étude porte sur **l'élaboration d'un inventaire raisonné d'indicateurs et de données statistiques au niveau local** (commune, arrondissement, province) susceptibles de servir de balises pour la mise en œuvre des politiques relatives à l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La particularité de cet inventaire réside dans sa composition puisqu'il se focalise sur le recensement d'**indicateurs et de données de statistiques de contexte non sectoriels qui ne sont pas le résultat de politiques mises en place en faveur des enfants et des jeunes**. La conception du set d'indicateurs passe par une phase de sélection d'indicateurs fondés et validés sur base de la littérature scientifique, mais également par la mise au point de critères *non pas* pour évaluer les politiques liées à l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse mais pour **évaluer le contexte dans lequel s'inscrivent ces politiques**. En ce, l'élément central du recensement opéré ne réside pas dans ces politiques mais dans leur public-cible – les enfants et les jeunes – qui constitue le pivot autour duquel la sélection d'indicateurs s'est opérée.

Le cadre conceptuel

L'élaboration d'un système d'indicateurs suppose le **choix d'un modèle abstrait** explicitant l'environnement, c'est-à-dire une organisation théorique qui permette d'appréhender le contexte et d'établir un diagnostic de la situation actuelle. En outre, la définition d'un cadre conceptuel permet de ne pas uniquement se focaliser sur les données existantes et disponibles mais d'envisager le recueil d'autres informations. La première étape de l'étude a donc eu pour objectif d'identifier **un cadre conceptuel approprié**.

Après une revue de la littérature, une approche par critères afin de regrouper les indicateurs a été identifiée. La définition de critères de pertinence résulte d'une réflexion construite sur la base du cadre structurant de Coulton et Fisher (2010) pour les indicateurs locaux liés à l'enfance, de la conception dualiste du bien-être et de la notion de validité d'un indicateur. Ces critères de pertinence s'inspirent de la méthodologie développée par Hanafin et Alii (2007) dans leur récente étude sur l'atteinte d'un consensus national pour le développement d'un set d'indicateurs sur le bien-être de l'enfant.

Dans le cadre de la présente recherche, le **cadre structurant de Coulton et Fischer** (2010) a été choisi en raison de la place centrale donnée à l'enfant dans le schéma structurant des indicateurs liés à l'enfance. Autour de ce noyau, se trouve l'ensemble des indicateurs permettant de mesurer les ressources apportées par le *contexte familial* (niveau d'instruction des parents, composition familiale, statut socio-économique, etc.). Au-delà, les indicateurs environnementaux sont organisés en quatre grandes catégories : *le contexte social, l'environnement construit, les ressources institutionnelles et la qualité des services ainsi que l'accessibilité géographique et l'exposition*. Chaque dimension donne une image du public-cible mais également du fonctionnement des politiques d'enfance, de jeunesse et d'aide à la jeunesse.

Ainsi, les indicateurs du *contexte social* renseignent l'utilisateur sur les conditions sociales de l'unité géo-statistique considérée (degré d'intervention des CPAS, taux d'emploi, etc.).

Les mesures permettant de décrire la qualité et la densité des infrastructures fréquentées par les enfants sont regroupées sous l'appellation d'*environnement construit* (répartition des aires de jeux en fonction de la densité de la population infantile, proportion de ménages avec enfants résidant dans un bâtiment insalubre, etc.).

Sous la rubrique dédiée aux *ressources institutionnelles et à la qualité des services*, on tente de mieux saisir la qualité des structures de gouvernance et des institutions qui ont l'enfance et la jeunesse dans leurs compétences (qualité de l'enseignement, quantité du personnel de garderie, budget alloué à l'accueil de la petite enfance, etc.).

Enfin, *l'accessibilité géographique et l'exposition* fait référence à un ensemble d'opportunités qui, quand elles existent, peuvent être bénéfiques pour le bien-être et le développement de l'enfant/du jeune (densité des opportunités d'emploi, niveau d'accessibilité en transports publics des centres de planning familial, etc.).

Le cadre conceptuel de Coulton et Fischer participe à une meilleure connaissance de l'enfance en mettant en avant l'utilité et l'utilisation intensifiée d'indicateurs locaux pour influencer et soutenir les politiques dans ce domaine. Considérant l'enfant comme un individu en évolution, amené à passer par plusieurs stades dont celui de la jeunesse, une

légère adaptation du schéma de Coulton et Fischer au contexte de notre inventaire, c'est-à-dire l'enfance et la jeunesse, a été proposée.

Le choix d'indicateurs varie en fonction de critères tels que la disponibilité des systèmes d'information, les sources de données, les ressources et les besoins spécifiques ou les priorités de contexte dans lesquels ils sont sélectionnés. En conséquence, la construction et/ou la sélection d'indicateurs dépend également de la qualité. **Cinq critères de qualité** ont déterminés : **la disponibilité, l'accessibilité, la comparabilité, la fiabilité et la régularité.**

Le cadre analytique et les indicateurs

Sur la base du cadre conceptuel et de la littérature scientifique consultée, **un ensemble cohérent d'indicateurs non sectoriels** a pu être identifié. Pour rappel, l'objectif de la contribution est de recenser des indicateurs et données non sectoriels ou contextuels **qui ne sont pas le résultat de politiques mises en place en faveur des enfants et des jeunes.** Ont donc été considérés des indicateurs et des données statistiques qui ne relèvent pas des compétences communautaires en Fédération Wallonie-Bruxelles : la culture, la politique de la santé et l'aide aux personnes et l'enseignement.

Un système de 24 indicateurs regroupés en cinq thématiques et neuf sous-thématiques a été élaboré :

- Démographie
 - ✓ Population
 - ✓ Ménages
- Marché du travail et aide sociale
 - ✓ Emploi
 - ✓ Revenus
- Aménagement du territoire
 - ✓ Territoire
 - ✓ Logement
 - ✓ Mobilité/Sécurité
- Technologie
 - ✓ Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Environnement
 - ✓ Pollution.

La sélection d'indicateurs est présentée au travers de **fiches détaillées** reprenant, pour chacun d'eux, sa dénomination, sa méthode de calcul, ainsi qu'une description et une discussion relative à ses qualités, en particulier par rapport la disponibilité des données nécessaires, à la précision de celles-ci et aux développements ultérieurs possibles.

Par rapport au recensement d'indicateurs, le problème principal rencontré concerne **l'accessibilité et la disponibilité des données**. Même si beaucoup d'informations sont collectées au niveau d'agrégation des communes voire parfois des quartiers, celles-ci ne sont pas centralisées. Les informations sont souvent utilisées à d'autres fins qu'à des fins statistiques. Par ailleurs, certaines sources d'information ne sont pas compatibles, en raison d'unités de référence et d'objectifs différentes. L'étude propose de nombreuses recommandations relatives à l'amélioration de la collecte des données, qu'il s'agisse de données déjà collectées, mais non centralisées ou de données non recueillies ou non disponibles.

Le rapport de recherche insiste également sur les coopérations nécessaires avec les institutions concernées par le secteur de l'enfance et de la jeunesse mais aussi avec d'autres secteurs. Un recensement et une centralisation des informations permettraient de disposer d'un ensemble de renseignements, sectoriels ou non afin de cibler de manière plus optimale les objectifs à privilégier au sein du système.

La présente recherche repose sur une **méthodologie particulière de recherche qui pose la question de l'évaluation des politiques sectorielles au travers d'un set d'indicateurs non sectoriels**. Le domaine de la santé s'est déjà intéressé à ce principe politique favorisant l'action intersectorielle avec la contribution "Health in all policies" (The Finnish Ministry of Social Affairs and Health, 2006).

Le set de données et d'indicateurs élaboré comporte des indicateurs économiques, environnementaux, de prospective, etc. pour lesquels des liens doivent être opérés avec le secteur de l'enfance et de la jeunesse. Un travail d'appropriation, d'analyse et de pertinence doit être réalisé par les acteurs locaux afin d'utiliser l'outil à bon escient.

La production et l'utilisation d'un outil comme ce set d'indicateurs nécessite la création d'une grille de lecture, visant l'analyse de statistiques. L'idée de fournir des données chiffrées aux agents de terrain et aux intervenants du secteur de l'enfance et de la jeunesse ne peut être envisagée sans une formation quant à l'usage des données communautaires.